



## # DEPPS-MSHPCMU | CEREMONIE OFFICIELLE DE REMISE DE CARTE PROFESSIONNELLE AUX PSYCHOLOGUES

**Dr BITTY Marie Josèphe**, Directrice de la DEPPS a procédé le mardi 14 mai 2025 à la remise officielle des cartes professionnelles.

Ils étaient au total cinquante-cinq (55) à avoir reçu leur carte, qui leur permettra d'exercer le métier de psychologue en toute légalité.

Cette activité vise à promouvoir l'identification et disposer de Registre de professions de santé à jour en Côte d'Ivoire.

La directrice dans son allocution a d'abord félicité et encouragé les récipiendaires et rappeler l'importance de la profession de psychologue en Côte d'Ivoire.

Tout en rappelant l'une des missions de la DEPPS, qui est de veiller à la mise en application de la réglementation relative aux professions, la première responsable de la DEPPS a également signifié l'objectif du ministère de la santé de l'hygiène publique et de la couverture maladie universelle, qui est d'assainir le secteur sanitaire privé, afin d'améliorer les actions des professionnels de santé auprès des populations.

Il faut indiquer que le but de la DEPPS est d'établir un répertoire et une cartographie des professionnels en psychologie dont les données sont peu connues en Côte d'Ivoire.





## # DEPPS-SECTEUR PRIVE | ATELIER DE VALIDATION DE L'OUTIL D'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DU SECTEUR PRIVÉ DE LA SANTÉ

Du 14 au 16 mai 2025, s'est tenu à l'Hôtel Suprême de Grand-Bassam un atelier stratégique pour la validation de l'outil d'évaluation de la qualité des établissements sanitaires privés en Côte d'Ivoire. Cet atelier, organisé par le Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle avec l'appui technique de l'Unité de Coordination des Projets Santé Banque Mondiale (UCPS-BM), marque une étape clé dans l'amélioration continue de l'offre de soins dans notre pays.

L'Ouverture officielle de l'atelier s'est faite par Dr BITTY Marie-Josèphe, Directrice des Établissements Privés et des Professions Sanitaires, en présence du Directeur Régional de la Santé du Sud-Comoé, soulignant l'engagement de l'État à intégrer le secteur privé dans la dynamique du Financement Basé sur la Performance (FBP).

### Objectifs atteints :

- \* Présentation des normes ISO 9001 et 7101 adaptées au secteur privé.
- \* Validation d'une grille d'évaluation robuste pour mesurer la qualité des services de santé.
- \* Échanges fructueux entre acteurs publics, privés et partenaires techniques pour une mise en œuvre harmonieuse.

### Pourquoi c'est important ?

Cet outil permettra de standardiser les pratiques, d'optimiser les performances et d'assurer une offre de soins de qualité pour tous les Ivoiriens, conformément aux ambitions du PSNDPE et de la Couverture Maladie Universelle.

Un grand merci à tous les participants, notamment les représentants de la DEPPS, du STASS, de la DMHP, de GINGER International, de l'UCPS-BM, ainsi qu'aux associations et fédérations du secteur privé pour leur engagement et leurs contributions précieuses.

# DEPPS | NOTE D'INFORMATION-INSCRIPTION AU CONCOURS NATIONAL D'INTERNAT 2025

## NOTE D'INFORMATION

A l'attention des Candidats au Concours National d'Internat en Médecine, session 2025.

**Période du dépôt de Dossier :** Lundi 05 Mai au 06 juin 2026.

**Lieu:** A la DEPPS, Sise à Abidjan Plateau, face au Bloc Ministériel.



SK  
MINISTERE DE LA SANTE, DE L'HYGIENE PUBLIQUE  
ET DE LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE

DIRECTION GENERALE DE LA SANTE  
ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

DIRECTION DES ETABLISSEMENTS PRIVES  
ET DES PROFESSIONS SANITAIRES

N° 0663 /2025/MSHPCMU/DGSHP/DEPPS

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
Union-Discipline-Travail

Abidjan, le **07 MAI 2025**

### **NOTE D'INFORMATION**

*A L'ATTENTION DES CANDIDATS AU CONCOURS NATIONAL  
D'INTERNAT EN MEDECINE, SESSION 2025*

Objet : Inscription au Concours National  
d'Internat en Médecine session 2025

La Direction des Etablissement Privés et des Professions Sanitaires (DEPPS) informe les étudiants désireux de faire acte de candidature pour le Concours d'Internat en Médecine, session 2025 que la période de dépôt des candidatures au Concours National d'Internat en Médecine session 2025, est prévue du **lundi 5 mai 2025 au vendredi 6 juin 2025**, conformément à l'arrêté N°00200/MSHPCMU/CAB du 18 février 2025.

Elle prie toutes les personnes désireuses de prendre part au concours, de se rendre à la **Direction des Etablissements Privés et des Professions Sanitaires**, sise au Plateau Immeuble les "BAMBOUS" 4, Avenue Angoulvant, face au Bloc Ministériel pour le dépôt dudit dossier.

Passé ce délai, aucun dépôt de dossier de candidature ne sera accepté.

Le Directeur

Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique  
et de la Couverture Maladie Universelle  
Direction des établissements Privés et des Professions Sanitaires  
(DEPPS)

**Dr Marie-Josèphe BITTY**

**# DEPPS | NOTE D'INFORMATION-INSCRIPTION AU CONCOURS NATIONAL D'INTERNAT 2025**

**DOSSIER DE CANDIDATURE**

**A** l'attention des Candidats au Concours National d'Internat en Médecine, session 2025.

**Période du dépôt de Dossier :** Lundi 05 Mai au 06 juin 2026.

**Lieu:** A la DEPPS, Sise à Abidjan Plateau, face au Bloc Ministériel.

DIRECTION GENERALE DE LA SANTE  
ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

DIRECTION DES ETABLISSEMENTS PRIVES  
ET DES PROFESSIONS SANITAIRES

Abidjan, le **05 MAI 2025**

**0615**

**CONCOURS NATIONAL D'INTERNAT EN MEDECINE**

**SESSION 2025**

**DOSSIER DE CANDIDATURE**

1. DEMANDE MANUSCRITE DE CANDIDATURE ADRESSEE AU MINISTRE DE LA SANTE, DE L'HYGIENE PUBLIQUE ET DE LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE
2. FICHE D'INSCRIPTION A RENSEIGNER A LA DEPPS
3. LETTRE D'ENGAGEMENT (au respect du règlement en cas d'admission)
4. DECLARATION SUR L'HONNEUR PAR LAQUELLE LE CANDIDAT ATTESTE QU'IL N'A PAS SOUTENU SON DOCTORAT D'ETAT EN MEDECINE AU MOMENT DE L'OUVERTURE DU CONCOURS
5. EXTRAIT DE NAISSANCE (DATANT DE MOINS D'UN (1) AN)
6. CERTIFICAT DE NATIONALITE
7. CASIER JUDICIAIRE (DATANT DE MOINS DE 03 MOIS)
8. PHOTOCOPIE DE LA PIECE D'IDENTITE
9. 02 PHOTOS D'IDENTITE DE MEME TIRAGE
10. CERTIFICAT DE VACCINATION (Tétanos, Fièvre jaune, Méningite, Fièvre Typhoïde, Tuberculose, Hépatite B)
11. CERTIFICAT DE VISITE ET CONTRE VISITE MEDICALE SIGNE PAR DES MEDECINS INSCRITS A L'ORDRE NATIONAL DES MEDECINS DE COTE D'IVOIRE
12. ATTESTATION DE VALIDATION DU 11<sup>ème</sup> SEMESTRE DES ETUDES MEDICALES DELIVREE PAR L'UFR D'ORIGINE
13. QUITTANCE DE PAIEMENT DES FRAIS DE CANDIDATURE
14. PHOTOCOPIE DE LA CARTE CMU OU LE RECU D'ENROLEMENT
15. UNE CHEMISE CARTONNEE A RABAT

Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique  
et de la Couverture Maladie Universelle  
Direction des établissements Privés et des Professions Sanitaires  
(DEPPS)  
Le Directeur

**Dr Marie-Josèphe BITTY**



## # DEPPS | JOURNEE INTERNATIONALE DE LA SAGE-FEMME 2025

La Direction des Etablissements Privés et des Professions Sanitaires (DEPPS) a pris part à la célébration de la journée internationale des sage-femmes organisée par l'Association des sagefemmes ivoirienne ASFI à ABENGOUROU.

L'intervention de la DEPPS a porté sur le thème « Actions de la Direction des Etablissements Privés et des Professions Sanitaires (DEPPS) pour la qualité des prestations des Sages Femmes ». Dans son intervention, Mme COULIBALY Mama, inspectrice des soins infirmiers et représentant Dr BITTY, Directrice de la DEPPS, a mis l'accent sur le rôle de la DEPPS dans la coordination des professions non organisés en ordre.

Elle a rappelé que le secteur privé représente environ 40% de l'offre de soins dans le pays (UE,2008). En travaillant de manière complémentaire avec les deux secteurs, la DEPPS contribue à l'harmonisation des pratiques sanitaires et au renforcement du système de santé ivoirien dans son ensemble. Les actions clés de la DEPPS en faveur des sage-femmes. La DEPPS accompagne sage-femme/ maïeuticien promoteurs / propriétaires d'Etablissements Sanitaires Privés (ESPr) pour l'ouverture et l'exploitation des maternités privées et cabinets de soins pré et postnatals.

- ♦ A ce jour nous enregistrons dans nos bases de données en 2023 l'ouverture de 30 ESPr et 22 en 2024.
- ♦ DEPPS assure la gestion administrative des demandes d'autorisation de stage, d'activités communautaires des professionnels de santé, d'enquête, de recherche et de mémoire. De janvier à avril 2025 la DEPPS a délivré cent quarante-deux (142) autorisations de stages individuels et neuf (09) stages collectifs ;

- ♦ En 2020 les sages femmes ont participé à l'élaboration des textes (décret et loi initié par la DEPPS) et des documents de Politique Nationale d'Intégration et de Développement du Secteur Privé de la Santé/ Plan Stratégique National 2021-2025 ... ) ;
- ♦ Réglementation avec la Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux (DAJC) du MSHPCMU sur le code de déontologie et l'élection du nouveau bureau du Conseil de l'Ordre des Sage-femmes /Maïeuticiens de Côte d'Ivoire.
- ♦ La DEEPS a organisé le Symposium des Sage-Femmes/Maïeuticiens de Côte D'ivoire.
- ♦ Le livre blanc des Sage-Femmes du secteur privé sorti du symposium du 20 au 23 Novembre 2023 a permis de mettre en exergue les difficultés rencontrées dans l'exercice de leur profession.

Dix (10) propositions ont été faites pour palier à ces difficultés ; en voici cinq (05) :

Disposer de Ressources Humaines en quantité et en qualité ;

Encourager les sage-femmes détentrices de maternités privées au rapportage de données ;  
Renforcer les capacités des sage-femmes du privé ;

Faciliter la collaboration avec le Distinct Sanitaire et l'Administration Centrale ;  
Eviter les multiples contrôles.

La DEPPS joue un rôle clé dans la régulation du secteur privé et des professions de santé, tout en s'inscrivant dans la dynamique de soutien au système de santé publique.

La sage-femme est un maillon indispensable dans la santé mère-enfant en Côte d'Ivoire, elle doit pratiquer sa fonction dans la légalité et dans de bonnes conditions afin de fournir des soins de qualité à la population

